

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 12 juin 2025 à 13h**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 12 juin 2025 à 13h, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 26 membres sur les 33 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°CA20250602

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Consolidation des comptes 2024

Après avoir entendu le rapport de l'agent comptable sur la consolidation des comptes, et la lecture de l'avis des commissaires aux comptes, le Conseil d'administration approuve la consolidation des comptes 2024 de Grenoble INP – UGA, telle qu'annexée.

Nombre de présents : 22
Nombre de pouvoirs : 4
Total présents et représentés : 26
Nombre de votants : 26
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 0

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 26

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Transmis au Rectorat le 13/06/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Comptes consolidés au 31 décembre 2024

Grenoble INP - UGA

Conseil d'administration de Juin 2025

Table des matières

Etats financiers consolidés	4
1.1 Bilan consolidé	4
1.2 Compte de résultat consolidé.....	5
1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES GROUPE	7
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION 2023	Erreur ! Signet non défini.
2.1 Faits marquants de l'exercice clos le 31 mars 2023	Erreur ! Signet non défini.
2.2 Périmètre de consolidation 2023	8
INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION.....	11
3.1 Référentiel comptable.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Modalité de consolidation	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Méthodes et règles d'évaluation	Erreur ! Signet non défini.
NOTES SUR LE BILAN	18
4.1 Actif immobilisé.....	18
4.1.1 Immobilisation	18
4.1.2 Les écarts d'acquisition.....	Erreur ! Signet non défini.
4.1.3 Les titres de participation non consolidés	Erreur ! Signet non défini.
4.1.4 Titres mis en équivalence	Erreur ! Signet non défini.
4.2 Autres éléments d'actif.....	20
4.2.1 Stocks	Erreur ! Signet non défini.
4.2.2 Créances et compte de régularisation.....	20
4.2.3 Trésorerie nette.....	21
4.3 Capitaux propres consolidés.....	22
4.3.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	22
4.4 Autres éléments de passif	23
4.4.1 Provisions pour risques et charges	23
4.4.2 Emprunts et dettes financières.....	23
4.4.3 Passifs circulants	24
Note compte de résultat.....	25
5.1 Analyse du chiffre d'affaires	25
5.2 Détails des produits d'exploitation.....	25
5.3 Résultat financier	26

5.4	Résultat exceptionnel.....	Erreur ! Signet non défini.
	Note hors bilan	27
6.1	Effectif	27
6.2	Engagement hors-bilan	27

Etats financiers consolidés**1.1 Bilan consolidé****BILAN ACTIF CONSOLIDE****Comptes consolidés**

	Montants bruts	Amortissements	Dépréciations	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	3 241	2 852		388	413
<i>Ecart d'acquisition</i>					0
Immobilisations corporelles	330 498	136 788	93	193 633	190 286
Immobilisations financières	1 819		696	1 123	1 182
Titres mis en équivalence					
Actif immobilisé	335 558	139 641	790	195 144	191 881
Stocks et en-cours	176			176	0
Créances clients et comptes rattachés	13 691		946	12 745	59 051
Autres créances et comptes de régularisation	50 558			50 558	12 851
Valeurs mobilières de placement	1 542			1 542	796
Trésorerie	26 108			26 108	43 544
Actif Circulant	92 075	0	946	91 129	116 242
TOTAL ACTIF	427 633	139 641	1 735	286 274	308 123

BILAN PASSIF CONSOLIDE**Comptes consolidés**

	31/12/2024	31/12/2023
Biens mis à disposition par l'état	89 271	92 451
Réserves	47 739	50 877
Résultat de l'exercice	-3 744	-3 016
Capitaux propres - Part du groupe	133 266	140 312
Intérêts minoritaires	0	250
Subventions d'investissement	69 266	70 738
Autres fonds propres	0	1 584
Provisions pour risques et charges	2 342	2 055
Emprunts et dettes financières par nature	4	4
Fournisseurs et comptes rattachés	8 230	14 350
Dettes fiscales et sociales	5 263	4 789
Autres dettes	63 536	70 520
Impôts différés passif	352	395
Comptes de régularisation - passif	4 015	3 125
Dettes	81 399	93 183
TOTAL PASSIF	286 274	308 123

1.2 Compte de résultat consolidé**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

Comptes consolidés

	31/12/2024	31/12/2023	Variation dn €	Variation en %
Chiffre d'affaires	24 862	22 047	2 815	14%
Subvention d'exploitation	127 565	107 368		
Autres produits d'exploitation	1 972	4 086	-2 114	-37%
Reprises amortissements exploitation	7 840	7 327	513	7%
Reprises provisions exploitation	199	835	-637	
Compte de liaison exploitation	0	0	0	
Produits d'Exploitation	137 575	119 616	17 959	16%
Achats et variation de stocks	7 193	7 579	-386	-6%
Autres achats et charges externes	20 548	24 254	-3 706	-19%
Impôts et taxes	1 695	1 444	251	19%
Charges de personnel	114 709	93 222	21 486	24%
Dotations aux amortissements exploitation	13 156	11 729	1 426	12%
Dotations aux provisions exploitation	294	2 003	-1 709	
Autres charges d'exploitation	8 773	4 584	4 189	57%
Charges d'Exploitation	166 367	144 817	21 551	16%
Résultat d'Exploitation avant dotations aux am	-3 931	-3 154	-777	-45%
Dotations aux amortissements des écarts d'acq.			0	
Résultat d'Exploitation après dotations aux am	-3 931	-3 154	-777	-45%
Produits Financiers	366	158	208	326%
Charges Financières	4	7	-3	-4%
Dotations aux provisions financières	401	284	118	55%
Reprises sur provisions financières	161	305	-144	-157%
Résultat Financier	121	171	-49	36%
Résultat courant avant impôt	-3 809	-2 983	-826	-52%
Résultat exceptionnel	0	0	0	
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés	0		0	
Impôts différés	-65	44	-109	-134%
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-3 744	-3 027	-717	-47%
Quote-part résultats des mises en équivalence			0	
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-3 744	-3 027	-717	-47%
Résultat Net part du groupe	-3 744	-3 016	-728	-47%
Résultat hors groupe	0	-11	11	-64%

1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE****Comptes consolidés**

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net total des sociétés consolidées	-3 744	-3 027
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Elimination des amortissements et provisions	13 692	11 921
Quote-part de subvention versée au compte de résultat	-7 840	-7 327
Elimination de la variation des impôts différés	-65	44
Elimination des plus ou moins values de cession	0	54
Marge brute d'autofinancement	2 044	1 665
Dividendes reçus des mises en équivalence	0	0
Variation des stocks liée à l'activité	-176	0
Variation des créances clients liées à l'activité	531	-24 858
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	-2 953	15 529
Flux net généré par (affecté à) l'activité	-553	-7 663
Acquisition d'immobilisations	-19 331	-18 121
Cession d'immobilisations	130	350
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	-19 202	-17 771
Subventions d'investissements reçues	3 065	13 720
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Flux net provenant du (affecté au) financement	3 065	13 720
Variation de trésorerie	-16 690	-11 714
Trésorerie d'ouverture	44 340	56 054
Trésorerie de clôture	27 650	44 340
Variation de trésorerie	-16 690	-11 714
Ecart	0	0

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INPG

1. Présentation du groupe et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Présentation du groupe

Les sociétés qui composent le Groupe sont les suivantes :

- ***L'Institut polytechnique de Grenoble (« Grenoble INP - UGA »)***. Cet établissement de droit public compte plus de 9 000 étudiants et un peu plus de 1 200 personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques, 40 laboratoires et une offre de services de recherche et développement renommés dans la communauté scientifique et industrielle nationale et internationale.

Grenoble INP - UGA propose actuellement 6 diplômes d'ingénieurs dispensés dans 7 Grandes Écoles. Ces diplômes présentent une grande diversité à travers 35 filières de spécialisation. Une classe préparatoire intégrée, commune aux trois Instituts Nationaux Polytechniques, d'une durée de deux ans après le bac, permet de recevoir une formation de haut niveau dans l'un des quatre INP. Sont rattachés à l'établissement principal deux services à comptabilité distincte : S.mart Grenoble Alpes (ex-Atelier Interuniversitaire de Productique du Dauphiné - AIPD) et le Centre Interuniversitaire de Micro-électronique (CIME Nanotech).

- ***L'INPG Entreprise S.A.*** est une société privée, filiale et structure commerciale du Groupe Grenoble INP au service de la valorisation des activités de recherche du Groupe. Elle investit dans le capital de jeunes entreprises de haute technologie directement nées de la recherche.
- La société ***Grenoble INP Invest S.A.S.*** a été créée le 17 novembre 2014 par Grenoble INP Entreprise S.A.S. Cette structure a également pour objet la gestion du portefeuille de participations du Groupe.
- ***Jusqu'au 31/12/2023 La fondation Grenoble INP (Fondation partenariale Grenoble INP)***, créée par arrêté du recteur de l'Académie de Grenoble du 28 avril 2010 et de l'arrêté de l'ERS, publiés au Journal Officiel sous le numéro 28 du 15 juillet 2010.

1.2 Périmètre de consolidation 2024

Suite à la nouvelle instruction, la fondation a été exclue du périmètre de consolidation 2024. Les entités incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

LISTE DES SOCIETES DU PERIMETRE

Comptes consolidés

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
Grenoble INP	100,00%	100,00%	I.G
INPG Entreprise	99,99%	99,99%	I.G
Grenoble INP Invest	100,00%	99,98%	I.G

1.3 Entités détenues et non consolidées

Les règles comptables françaises applicables aux établissements publics dans le cadre de la consolidation prévoit qu'une filiale ou participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsque ses actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure. Par conséquent, les entités détenues par le Groupe dans le cadre d'une activité pouvant être assimilée à du capital risque n'ont pas été consolidées.

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Nom de la société	Forme juridiq	Date d'entrée	31/12/2024	
			Valeur brute des titres	Pourcentage de détention
EVEON	SAS	04/06/2009	150	1,90%
HYDROQUEST	SAS	07/07/2010	17	11,59%
KAPTEOS	SAS	22/10/2009	39	10,80%
PERTINENCE INVEST	SAS	02/04/2012	300	12,50%
PERTINENCE INVEST 2	FCPI	01/03/2020	210	0,56%
QUALIREC	SAS	06/08/1996	0	0,41%
SEM	SAEM	27/11/2003	6	0,08%
VESTA SYSTEM	SAS	07/02/2011	25	10,30%
T2V	SAS	03/04/2017	1	25%
KIC INNOENERGY	SOCIETE EU	27/09/2011	10	3,20%
SUPERGRID	SAS	2016	759	0,58%
AURORA-5R	SCOP	17/12/2020	100	NC
CAMPUS NUMERIQUES IN THE ALPS	SCOP	11/03/2021	50	NC
PUG	SA COOP 2RA	18/06/2019	5	10%
ALTRANS	SAS	16/10/2020	2	20%
TESRECUPLYL	SAS	02/04/2019	14	5%
AIOTRUST	SAS	09/11/2023	12	NC
H-VULCAIN	SAS		0	6,15%
ALPAO	SAS	31/12/2023	3	NC
DIGITAL GRENOBLE	SAS	31/12/2022	1	NC
PROXIMED		31/12/2024	50	NC

1.4 Faits caractéristiques de l'exercice

Le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 a porté création de L'Université Grenoble Alpes (UGA) et approbation de ses statuts. Grenoble INP - UGA, composante à personnalité morale de cet établissement public expérimental, en est devenu l'Institut d'Ingénierie et de Management (IIM).

Durant l'exercice, deux conventions ont été établies pour arrêter les divers aspects financiers :

- Une convention de reversement, qui recense les charges et produits enregistrés par chaque établissement et relevant de la comptabilité de l'autre établissement ;
- Une convention « empreinte » déterminant une compensation financière pour les charges assumée par Grenoble INP - UGA à l'occasion du transfert, l'UGA continuant de percevoir l'intégralité de la dotation de l'Etat par le biais de la subvention pour charges de service public (SCSP).

2. Comparabilité des comptes

2.1 Changements de méthodes comptables

La nouvelle instruction relative à l'établissement des comptes consolidés par les organismes publics (BOFIP-GCP-24-0013) parue le 7 mai 2024 s'applique à compter du 1^{er} janvier 2024 et vient abroger l'instruction n°08-017-M9 du 3 avril 2008. La principale conséquence de l'application de cette dernière est la sortie de la fondation partenariale du périmètre de consolidation.

2.2 Corrections d'erreurs

Néant

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3. Principes comptables, modalités de consolidation et méthodes d'évaluation

3.1 Principes comptables

Les comptes consolidés du groupe INP Grenoble, Établissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis :

- En conformité avec l'instruction du 7 mai 2024 relative à l'élaboration des comptes consolidés par les organismes publics ;
- Et en conformité avec la norme sur les comptes consolidés du recueil des normes comptables pour les établissements publics

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

3.2 Modalités de consolidation

Les filiales et participations placées sous le contrôle direct de la société mère, ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

3.2.1 Méthode de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement le contrôle exclusif.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;

- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La date de clôture des comptes consolidés est identique à celle de toutes les sociétés faisant partie de la consolidation, soit le 31 décembre 2024.

Il n'y a pas de société consolidée par intégration proportionnelle ou de société faisant l'objet d'une mise en équivalence.

3.2.2 Elimination des opérations intra-groupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

Les actifs et passifs de chaque société ont été consolidés sur la base des valeurs comptables.

3.2.3 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation, et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis pour une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Le mode d'amortissement traduit le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet d'une reprise sur la même durée.

Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas constaté d'écart d'acquisition.

3.2.4 Situation fiscale et impôts différés

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe. INPG Entreprise et Grenoble INP Invest sont membres d'un groupe d'intégration fiscale dont INPG Entreprise est tête de groupe.

Les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat consolidé avant impôt donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Grenoble INP - UGA et la Fondation Partenariale Grenoble INP ne sont pas assujettis à l'impôt sur les sociétés.

3.3 Méthodes d'évaluation

Les principes comptables de base ont été appliqués, et plus particulièrement :

- Prudence,
- Importance relative,
- Intangibilité du bilan d'ouverture,
- Homogénéité des comptes.

3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire, au prorata temporis, en fonction de la durée d'utilisation estimée, soit de 1 à 5 ans.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

3.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

3.3.3 Amortissement des immobilisations

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire, prorata temporis, correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation sont les suivantes (vote du conseil d'administration du 21 octobre 2011) :

Compte		Durée						TYPE D'INVESTISSEMENT	durée réglementaire						
N°	Libellé	3	3	7	12	25	35		MINI	MAXI					
		OU	OU	OU	OU	OU	OU								
203	Frais de recherche et de développement	x						IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : BREVETS, LICENCES, LOGICIELS	1	5					
20531	Logiciels acquis ou sous-traités	x													
20532	Logiciels créés	x													
2058	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	x													
208	Autres immobilisations incorporelles	x													
2111	Terrains nus acquis							NON AMORTI							
2121	Agencements et aménagements de terrains nus acquis				x			AMENAGEMENT DE TERRAIN	10	20					
2122	Agencement et aménagement de terrains: acquis				x										
2125	Agencement et aménagement de terrains bâtis				x										
IMMEUBLES ET CONSTRUCTIONS LEGERES (BÂTIMENTS AFFECTES A L'INP)		subdivison en composants													
21316	bâtiments affectés ou remis en dotation													STRUCTURE	50
21317	Bâtiments acquis													MENUISERIES EXTERIEURES	25
21318	Autres bâtiments													CHAUFFAGE COLLECTIF	25
21356	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectés ou remise en dotation													ETANCHEITE	15
21357	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectés ou remise en dotation													RAVALEMENT AVEC AMELIORATIONS	15
21358	Autres installations générales, agencements, aménagements des constructions													ELECTRICITE	25
								FLOMBERIE SANITAIRES	25						
								ASCENSEURS	15						
2151	Installations techniques complexes		x	x				MATERIELS ET OUTILLAGES	5	10					
2153	Matériel scientifique		x	x											
2154	Matériel d'enseignement		x	x											
2155	Outils		x	x											
2157	Agencements et aménagements de matériel et outillage		x	x											
21617	Collections de documentation		x					COLLECTIONS	5	10					
21647	Collections littéraires, scientifiques, artistiques							NON AMORTI							
2181	Installations générales, agencements, aménagements sur constructions (établissement non propriétaire ou affectataire)					x		CONSTRUCTIONS LEGERES, AMENAGEMENTS	20	40					
2182	Matériel de transport		x	x				VEHICULES, MOBILIER, BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE	5	10					
2183	Matériel de bureau		x	x											
2184	Mobilier			x											
2187	Matériel informatique		x	x											
2188	Autres matériels divers			x											

A la clôture des comptes annuels, lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable (résultant de l'application du plan d'amortissement à la valeur d'entrée), un amortissement exceptionnel ou une dépréciation des actifs immobilisés est comptabilisé dans la mesure où, respectivement, la dépréciation est jugée définitive ou non définitive.

3.3.4 Titres de participation – entités non consolidées

Les titres de participation des entités non consolidées sont valorisés à leur coût historique. Leurs valorisations donnent lieu de manière périodique à des tests de dépréciation. Dans ce cadre, leurs valeurs historiques sont comparées en fin d'exercice à leurs valeurs d'usage, lesquelles résultent de l'application d'un certain nombre de critères objectifs clairement identifiables :

- Situation nette,
- Seuil de rentabilité,
- Survenance d'évènements exceptionnels,
- Résultat prévisionnels des filiales,
- Valeur de réalisation.

3.3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

3.3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

3.3.7 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les dotations et affectations de l'Etat ainsi que les dons et legs en capital. Les dotations aux amortissements des actifs reçus en dotation de l'Etat sont compensées par une quote-part versée au résultat afin de neutraliser l'impact budgétaire des amortissements des biens remis en dotation.

3.3.8 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées à réception de l'avis d'attribution de la subvention.

La reprise de la subvention d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

3.3.9 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

3.3.10 Emprunts et dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

3.3.11 Produits et charges constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués :

- De droits universitaires,
- De produits de contrats de recherche pluriannuels suivis à l'avancement.

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées des contrats de prestations et abonnement de services payés à la signature du contrat et qui couvrent un ou plusieurs exercices.

3.3.12 Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- Aux dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées sur l'exercice dont la facture n'a pas été reçue à la clôture.
- Aux passifs sociaux des droits acquis au cours de l'exercice en cours qui seront payés sur l'exercice suivant.

Les enseignants chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé à ce stade dans les comptes consolidés.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- Aux subventions à recevoir,
- Aux produits de formation continue pour la part relative à l'exercice en cours,
- Au frais de structure reversés à l'établissement,
- Au reversement des salaires des personnels mis à disposition.

3.3.13 Recettes

Les recettes sont généralement constatées :

- Lors de l'inscription pour les droits d'inscription en formation initiale,
- A la réalisation de la prestation pour les autres prestations (mise à disposition de personnel...),
- A l'avancement pour les contrats bénéficiant de subvention (Cf. note 2.3.14),
- En fonction de l'avancement de la prestation pour les prestations de formation continue et d'apprentissage,
- Selon la méthode de l'avancement pour les ventes d'études pluriannuelles.

Le résultat lié à la vente d'études est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Le chiffre d'affaires est reconnu en appliquant au chiffre d'affaires contractuel le pourcentage d'avancement. Ce pourcentage est déterminé en utilisant le rapport entre les dépenses engagées (issues de la comptabilité analytique) et le budget prévisionnel de dépenses. A la date de clôture, le chiffre d'affaires est régularisé le cas échéant, à la hausse comme à la baisse, pour dégager le résultat à l'avancement. Ainsi, le Groupe comptabilise un produit constaté d'avance lorsque la facturation est en avance par rapport à l'avancement et une facture à établir dans le cas inverse. Les contrats pour lesquels une perte à terminaison est probable font l'objet d'une provision pour risques et charges. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

3.3.14 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées conformément à l'instruction BOFIP-GCP n°13-0022 du 20 novembre 2013.

Les subventions sans condition sont enregistrées au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été notifiées.

4 NOTES SUR LE BILAN

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 Immobilisation

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de recherche & développement	67			67
Logiciels, concessions, brevets	2 751	245	-45	2 950
Autres immobilisations incorporelles	206			206
Immobilisations incorporelles en cours	127	-109		18
Avances et acomptes sur immos incorp.	0			0
Immobilisations incorporelles brutes	3 150	136	-45	3 241

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de recherche - Amort.	59	4		63
Concessions, brevets - Amort.	2 485	151	-45	2 591
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	193	5		198
Amortissements et provisions	2 737	160	-45	2 852

Valeurs nettes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de recherche & développement	7	-4		4
Logiciels, concessions, brevets	266	93		359
Autres immobilisations incorporelles	13	-5		7
Immobilisations incorporelles en cours	127	-109		18
Avances et acomptes sur immos incorp.	0			0
Immobilisations incorporelles nettes	413	-24		388

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Terrains	13 129				13 129
Constructions	197 329	16 415	-191		213 553
Installations techniques	57 189	8 103	-226		65 065
Autres immobilisations corporelles	32 541	2 537	-5 485	254	29 848
Immobilisations corporelles en cours	18 693	-10 110	-90		8 493
Avances et acomptes sur immos corp.	870	-460			410
Immobilisations corporelles brutes	319 751	16 485	-5 993	254	330 498

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Constructions - Amort.	60 128	6 456	-150		66 434
Installations techniques - Amort.	43 083	3 949	-223		46 809
Autres immobilisations corporelles - Amort.	26 160	2 652	-5 549	266	23 528
Immobilisations corporelles en cours - Prov.	93				93
Amortissements et provisions	129 465	13 056	-5 922	266	136 865

Valeurs nettes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Terrains	13 129				13 129
Constructions	137 201	9 960	-42		147 119
Installations techniques	14 105	4 154	-3		18 256
Autres immobilisations corporelles	6 381	-115	65	-11	6 320
Immobilisations corporelles en cours	18 600	-10 110	-90		8 399
Avances et acomptes sur immos corp.	870	-460			410
Immobilisations corporelles nettes	190 286	3 429	-70	-11	193 633

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	1 504	123	-19		144	1 752
Autres titres immobilisés	0			0		
Créances rattachées à des participations (ANC)	0	15				15
Prêts (ANC)	29			-29		
Dépôts et cautionnements (ANC)	102	3	-53			52
Immobilisations financières brutes	1 635	141	-72	-29	144	1 819

Provisions en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation - Prov.	452	401	-158			696
Provisions	452	401	-158			696

Valeurs nettes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	1 051	-278	139		144	1 056
Autres titres immobilisés	0			0		
Créances rattachées à des participations (ANC)	0	15				15
Prêts (ANC)	29			-29		
Dépôts et cautionnements (ANC)	102	3	-53			52
Immobilisations financières nettes	1 182	-260	86	-29	144	1 123

Voir liste des entités non consolidées en 1.1.3

Les cautionnements au 31 décembre 2024 sont constitués pour 100 K€ du blocage sur un compte CDC des fonds que Grenoble INP - UGA s'est engagé à verser à la Fondation Partenariale. Cf. note 5.2.1

Dans le cas où l'une des sociétés mises en équivalences aurait des capitaux propres négatifs et que la société détentrice des titres n'aurait pas l'intention de se désengager financièrement de sa participation, la partie négative des capitaux propres sera portée au bilan consolidé dans la rubrique des « Provisions pour risques & charges » du passif du bilan conformément aux préconisations du règlement CRC 2020-01.

4.2 Autres éléments d'actif

4.2.1 Créances et compte de régularisation

CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Par nature	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	79	98
Clients et comptes rattachés	6 047	5 954
Clients douteux	33	76
Clients Factures à émettre	6 586	52 923
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12 745	59 051
Créances sociales	3	4
Autres créances fiscales (hors IS)	50 010	12 184
Créances sur cessions d'immobilisations (AC)	89	89
Comptes courants débiteurs (AC)	5	
Débiteurs divers (AC)	278	284
Impôts différés actifs	12	12
Charges constatées d'avance	160	278
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	50 558	12 851

Les montants figurant à l'actif en « créances sur l'Etat – hors IS » sont principalement constitués de fonds à recevoir d'organismes externes ayant notifié leur accord pour l'attribution de subventions.

Les montants figurant au passif représentent quant à eux la partie non encore dépensée des contrats de recherche pluriannuels. Ces montants seront comptabilisés en recettes au niveau du compte de résultat au moment où les coûts seront effectivement supportés.

4.2.2 Trésorerie nette**TRESORERIE NETTE**

	31/12/2024	31/12/2023
VMP Détenues jusqu'à échéance	1 542	796
Disponibilités	26 108	43 544
<i>Total trésorerie active</i>	<i>27 651</i>	<i>44 340</i>
Concours bancaires courants	1	1
<i>Total trésorerie passive</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
Total	27 650	44 340

4.3 Capitaux propres consolidés

4.3.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION CONSOLIDEE DES CAPITAUX PROPRES

	Biens mis à disposition de l'Etat	Résultat Net part du groupe	Réserves	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Réserves de conversion	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Solde trimestre 4 2023	92 451	-3 016	50 877	70 738		0	211 051
Décalage ouverture clôture	0		0	0	0	0	0
Mouvements de périmètre	-3 181		-122	0	0	0	-3 302
Mouvements sur le capital		-3 744					-3 744
Résultat Net part du groupe							
Dividendes (-)							
Dividendes versés par ME							
Subventions d'investissement	0		0	-1 472	0	0	-1 472
Provisions réglementées							
Stock option							
Variations en KP	0		0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0		0	0	0	0	0
Autres mouvements							
Solde Trimestre 4 2024	89 271	-3 744	47 739	69 266		0	202 532

3.1.1 Subventions d'investissement

(En k€)	Situation au 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Situation au 31/12/2024
Etat - Subvention d'investissement non rattachées	300	11 763	(11 768)	295
Etat - Subvention d'investissement	67 365	2 392	(167)	69 590
Région - Subventions d'investissement	18 483	4 901	(5 079)	18 305
Département - Subvention d'investissement	413	-	(32)	381
Communautés de communes - Subvention d'investissement	7 743	-	-	7 743
Autres collectivités et établissement publics	1 966	-	-	1 966
Union Européenne	1 050	32	(20)	1 061
Autres organismes	8 812	743	(41)	9 514
TOTAL SUBVENTIONS BRUTES	106 132	19 831	(17 107)	108 856
A déduire cumul des dépréciations	1 816	-	-	1 816
A déduire cumul des quotes-parts reprise au résultat	35 393	4 779	(581)	39 591
TOTAL SUBVENTIONS NETTES	68 923	15 052	(16 526)	67 449

4.4.3 Passifs circulants

PASSIFS CIRCULANTS

	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	913 565	597 499
Factures non parvenues	6 934 357	13 292 887
Clients Avoirs à émettre	577 783	448 824
Avances et acomptes reçus sur commandes	61 136 830	67 363 762
Fournisseurs d'immobilisations	382 471	366 016
Dettes sociales	4 669 063	4 143 840
Dettes fiscales (hors IS)	593 654	649 267
Impôts différés passifs	352 086	416 216
Dettes diverses	1 820 923	2 426 970
Produits constatés d'avance	4 014 815	3 473 990
Compte de liaison passif	0	0
Par nature	81 395 548	93 179 270

	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Fournisseurs	913 565		
Factures non parvenues	6 934 357		
Clients Avoirs à émettre	577 783		
Avances et acomptes reçus sur commandes	61 136 830		
Fournisseurs d'immobilisations	382 471		
Dettes sociales	4 669 063		
Dettes fiscales (hors IS)	593 654		
Impôts différés passifs	352 086		
Dettes diverses	1 820 923		
Produits constatés d'avance	4 014 815		
Par échéances	81 395 548		

Note compte de résultat**5.1 Analyse du chiffre d'affaires****ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de produits finis et intermédiaires	2 177	142
Ventes d'études et prestations de services	19 428	19 770
Ventes de marchandises	3	
Ventes de travaux	3 253	2 135
Total chiffres d'affaires	24 862	22 047

Les subventions d'exploitation se répartissent comme suit :

(en k€)	31-déc-23	31-déc-24
Subventions de fonctionnement Etat	84 192	104 436
Collectivités publiques	11 356	13 324
Union Européenne et organismes internationaux	5 894	5 149
Autres	5 643	4 722
Total	107 085	127 632

5.2 Détails des produits d'exploitation**DETAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	31/12/2024	31/12/2023
Subventions d'exploitation	127 564 582	107 367 641
Autres produits d'exploitation	1 972 250	4 086 481
Transferts de charges d'exploitation		
Détail des produits d'exploitation	129 536 832	111 454 122

5.3 Résultat financier**RESULTAT FINANCIER**

	31/12/2024	31/12/2023
Produits des participations		3
Produits des autres immobilisations financières	150	2
Revenus des autres créances et VMP	198	129
Gains de change financiers	0	2
Produits nets sur cession de VMP	16	20
Autres produits financiers	1	0
Reprises fin. prov. autres immo financières	158	289
Reprises fin. provisions pour risques et charges	3	15
Intérêts et charges financières	0	0
Pertes de change financières	4	3
Charges nettes sur cessions de VMP	0	4
Dotations fin. prov. risques et charges	401	284
Résultat financier	121	171

Note hors bilan

6.1 Effectif « consommés »

ETPT Annuels (arrondis à l'unité)	31-déc-23	31-déc-24
Cumul Enseignants et Chercheurs	512	638
Cumul Enseignants et Chercheurs Titulaires	364	480
Cumul Enseignants et Chercheurs Contractuels	148	158
Cumul IATOS	553	624
Cumul IATOS Titulaires	295	319
Cumul IATOS Contractuels	258	305
Ressources fléchées (agents payés sur convention)	189	215
Total	1 254	1 477
Personne privé (effectif moyen)	41	44
Total groupe	1 295	1 521

6.2 Engagement hors-bilan

Les autres engagements donnés ou reçus par l'établissement s'analysent comme suit :

5.2.1 Engagements donnés

Néant

5.2.2 Engagements reçus

Néant